



Assemblée générale

Distr. générale
23 juin 2022
Français
Original : anglais

Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025)

Troisième session de fond

New York, 25-29 juillet 2022

Programme de travail provisoire

Note du Secrétariat

1. La troisième session de fond du Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), créé en application de la résolution [75/240](#) de l'Assemblée générale, se tiendra au Siège du 25 au 29 juillet 2022.
2. Le programme de travail provisoire figure en annexe à la présente note. L'ordre du jour annoté, tel qu'adopté à la séance d'organisation tenue le 1^{er} juin 2022, figure dans le document [A/AC.292/2021/1](#).
3. On trouvera des informations supplémentaires à l'adresse suivante : <https://meetings.unoda.org/meeting/owwg-ict-2021/>.



Annexe

Programme de travail provisoire

Lundi 25 juillet

10 heures-13 heures

Ouverture de la session

Déclarations liminaires

- Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement
- Président du Groupe de travail à composition non limitée

Point 3 de l'ordre du jour : organisation des travaux

Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale

- Présentation par le Président du projet de rapport d'activité annuel

15 heures-18 heures

Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale (suite)

Première lecture du projet de rapport annuel d'activité et négociations y afférentes

Poursuite de l'examen des risques qui se posent ou pourraient se poser dans le domaine de la sécurité numérique, notamment en ce qui concerne la sécurité des données, et des mesures de coopération qui pourraient être prises pour les prévenir et les combattre, en vue de parvenir à une vision commune

Poursuite de l'élaboration des règles, normes et principes de comportement responsable des États et définition des moyens de les appliquer et, si nécessaire, d'y apporter des changements ou d'en établir de nouveaux

Mardi 26 juillet

10 heures-13 heures

Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale (suite)

Première lecture du projet de rapport annuel d'activité et négociations y afférentes (suite)

- Manière dont le droit international s'applique à l'utilisation du numérique par les États
- Mesures de confiance

15 heures-18 heures

Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale (suite)

Première lecture du projet de rapport annuel d'activité et négociations y afférentes (suite)

- Renforcement des capacités

- Instauration, sous l’égide de l’Organisation des Nations Unies, d’un dialogue institutionnel régulier fondé sur une large participation des États

Mercredi 27 juillet

10 heures-13 heures

Point 5 de l’ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l’Assemblée générale (suite)

Discussion thématique sur le renforcement des capacités

- Présentation par l’Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement des meilleures pratiques et des leçons apprises en ce qui concerne les efforts internationaux de renforcement des capacités dans le cadre des programmes de désarmement des Nations Unies (30 minutes)
- Exposés de représentants d’organisations régionales et sous-régionales sur les meilleures pratiques et les leçons apprises en ce qui concerne les efforts de renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité informatique (90 minutes)
- Partie interactive (60 minutes)

15 heures-18 heures

Session dédiée aux parties prenantes (conformément aux modalités convenues pour la participation des parties prenantes le 22 avril)

- Session interactive avec les États et les parties prenantes sur les meilleures pratiques et les leçons apprises en ce qui concerne la participation des parties prenantes aux initiatives de renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité informatique (90 minutes)
- Session interactive avec les États et les parties prenantes sur la manière dont ils peuvent travailler ensemble pour contribuer à l’application des propositions concrètes et pragmatiques faites par les États lors des première et deuxième sessions de fond, telles qu’elles figurent dans le projet de rapport annuel d’activité (90 minutes)

Jedi 28 juillet

10 heures-13 heures

Point 5 de l’ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l’Assemblée générale (suite)

Deuxième lecture du projet de rapport annuel d’activité et négociations y afférentes

- Poursuite de l’examen des risques qui se posent ou pourraient se poser dans le domaine de la sécurité numérique, notamment en ce qui concerne la sécurité des données, et des mesures de coopération qui pourraient être prises pour les prévenir et les combattre, en vue de parvenir à une vision commune
- Poursuite de l’élaboration des règles, normes et principes de comportement responsable des États et définition des moyens de les appliquer et, si nécessaire, d’y apporter des changements ou d’en établir de nouveaux

15 heures-18 heures **Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale (suite)**

Deuxième lecture du projet de rapport annuel d'activité et négociations y afférentes (suite)

- Manière dont le droit international s'applique à l'utilisation du numérique par les États
- Mesures de confiance

Vendredi 29 juillet

10 heures-13 heures **Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale (suite)**

Deuxième lecture des projets des contributions au rapport annuel d'activité et négociations y afférentes (suite)

- Renforcement des capacités
- Instauration, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, d'un dialogue institutionnel régulier fondé sur une large participation des États

15 heures-18 heures **Point 7 de l'ordre du jour : adoption des rapports d'activité annuels**

- Adoption du premier rapport d'activité annuel

Point 6 de l'ordre du jour : questions diverses

Clôture de la session

- Observations finales du Président
-